

183. Electrification
du Grand Chemin

Gen. Dépt. et l'Agriculture
et l'Ind.
M. Jean Ruel et F.
un et approuvé
par le Préfet le 1. 11. 59
M. R. Ruel
M. B. Rappan

Le Conseil demande l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique vers les immeubles nouvellement construits dans le grand chemin et le rattachement de la section existante.

Il sollicite l'inscription de la dépense au programme départemental 1969 et la subvention correspondante.

Le Conseil s'engage à financer la part des dépenses non couverts par la subvention et stipule que cette part sera reversée à la commune par les bénéficiaires.

Il est précisé que le devis est de 4601^{FF} 50 TTC pour le rattachement et de 6967^{FF} 25 TTC pour l'extension.